



Décision n°2026\_07\_03  
Direction de la communication

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le code de l'éducation,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

**Vu** la délibération du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs des produits de communication proposés dans le cadre de la boutique en ligne et des boutiques éphémères mises en place à l'occasion d'événements organisés par l'Université Toulouse Capitole au cours de l'année universitaire 2026-2027 (Forum campus, festivités de fin d'année, forum des métiers ...) figurent en annexe de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 02/07/2026

Hugues KENFACK,  
président



## ANNEXE

### GRILLE TARIFAIRE PRODUITS DE COMMUNICATION 2026/2027

PRODUITS DE COMMUNICATION	TARIFS TTC
Carnet (noir)	10 €
Carnet liège (VIP)	17 €
Carte artistique	3 €
Casquette	8 €
Chemise cartonnée	2,5 €
Gobelet	1 €
Mug logo	7 €
Mug céramique (VIP)	11 €
Sac en tissu	2 €
Sac en tissu plusieurs couleurs (VIP)	4,5 €
Stylo	2 €
Stylo Parker (VIP)	49 €
Tour de cou	2 €
T-shirt	10 €